

RAPPORT ANNUEL 2010



L E B O N T I C K E T

communauté tarifaire vaudoise



Introduction – message du Président	3
A propos de la CTV	4
Les organes	5
Groupes de travail	6
Chiffre d'affaires et répartition 2010	7
Comptes de fonctionnement 2010	8
Chiffres-clés	9
Annexe : extension de la CTV	10

1. Introduction

Message du Président

Mobilis – le bon ticket...

... assurément, puisque que la Communauté tarifaire a été vécue en 2010 par les habitants de 199 communes, desservies par 89 lignes de transports publics (trains, bus, métros et même un funiculaire)

Mobilis – le bon ticket...

... pour le 60% et dès fin 2010 par 93% de la population du canton qui a maintenant un réflexe « communautaire » en matière de transports publics. Et qui le pratique pour aller à la découverte des lignes des 5 entreprises participantes de la communauté tarifaire vaudoise (CFF, LEB (Lausanne-Echallens-Bercher), MBC (Transports de la région Morges-Bière-Cossonay), CarPostal et tl) auxquels viennent s'ajouter 6 nouvelles entreprises (tjn, NStCM, Goldenpass, VMCV, TRAVYS et AVJ). Cet achat tout simple fait partie des gestes quotidiens d'une grande partie des habitants des 355 communes concernées.

Mobilis – le bon ticket...

....pour se rendre au travail, pour faire ses courses, pour ses loisirs, finalement pour tout et pour tous. Nous ne manquons pas de le rappeler au travers de nos campagnes promotionnelles.

Mobilis – le bon ticket...

....comme le prouvent les résultats des ventes des titres de transports communautaires et de la fréquentation des lignes qui ont progressé une nouvelle fois en 2010.

Mobilis – le bon ticket...

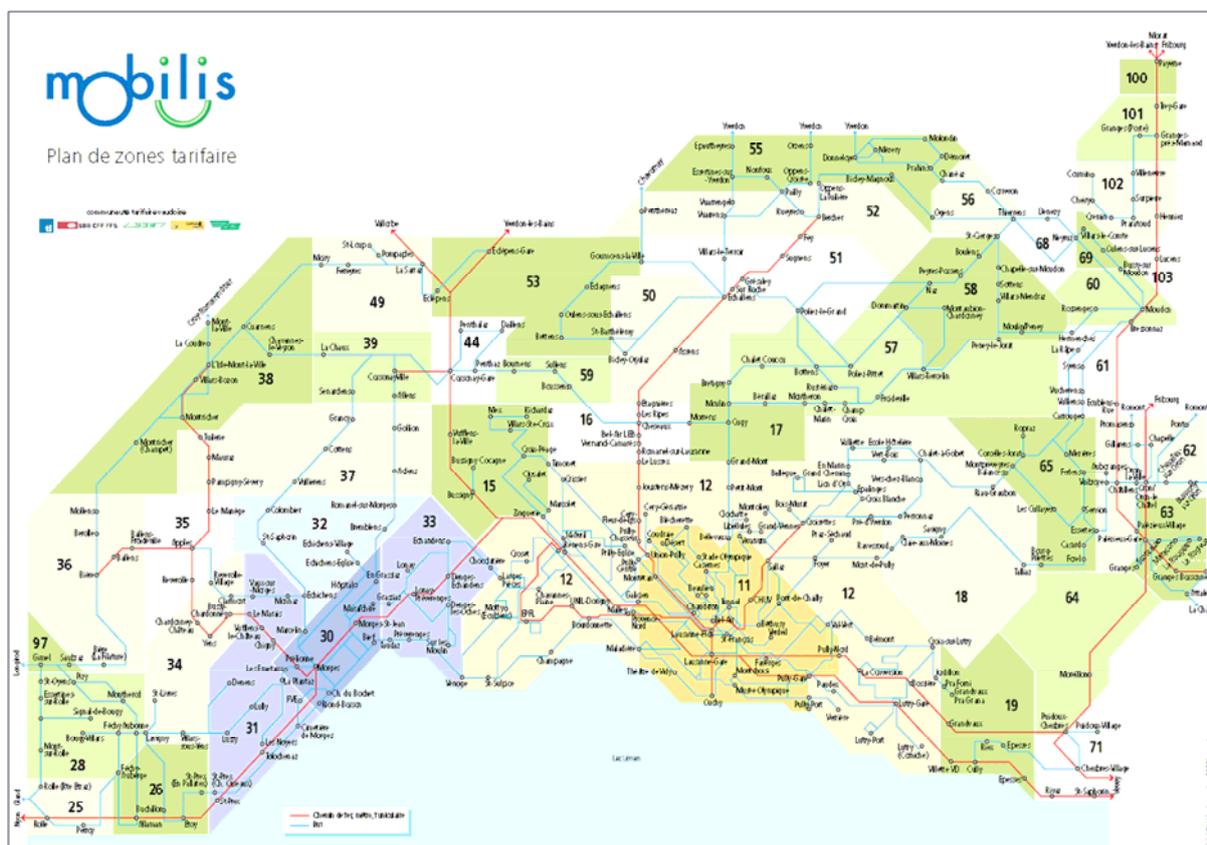
...pour le développement de la communauté, intervenu en décembre 2010, vers les pôles importants que sont la Riviera, le Nord-vaudois ou encore l'ouest de La Côte. Cette nouvelle extension, laquelle intégrera 135 communes supplémentaires, permettra aux 93% de la population du canton de Vaud de bénéficier des avantages du tarif communautaire.

Mobilis – le bon ticket....

... pour vous amener à une agréable lecture de ce rapport, reflet de la sixième année d'activité de la Communauté tarifaire vaudoise, en exprimant le souhait que vous y trouviez toute l'information souhaitée.

2. A propos de la CTV

Plan de zones tarifaires de la CTV valable avant l'extension du 12 décembre 2010 :



Jusqu'au 11 décembre 2010, ce sont 866 kilomètres de réseaux sur 199 communes qui sont à disposition de plus de 383'000 vaudois.

Depuis le 12 décembre 2010, le périmètre couvre 1800 km de réseau avec 2160 arrêts, 18 lignes de train, 57 lignes de bus urbains, 77 lignes de bus régionaux, 2 lignes de métro et 3 lignes de funiculaire. Ce sont à présent 93% des vaudois qui se trouvent dans le périmètre Mobilis et voyagent sur les lignes/réseaux des 11 entreprises partenaires.

3. Les organes

La CTV

est constituée en une société simple comprenant les 5 entreprises partenaires suivantes :

- Chemins de fer fédéraux suisses SA, à Berne (CFF)
- Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA, à Echallens (LEB)
- CarPostal Suisse SA, représenté par CarPostal Région Ouest, à Yverdon-les-Bains (CarPostal), représentant également l'Autobus local de Bussigny (ALB)
- Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA, à Morges (MBC), représentant également le Funiculaire de la Gare à la Ville de Cossonay SA
- Transports publics de la région lausannoise SA, à Renens (tl), représentant également le Métro Lausanne-Ouchy SA (m2) et TSOL, société du Tramway du sud-ouest lausannois SA (m1)

Le Comité Directeur

de la société simple est constitué d'un représentant de chaque entreprise:

MBC	Michel Pernet, Président
LEB	Ulysse Gachet
CarPostal	Thomas Schaffter jusqu'à mai, M. Jean-Charles Lagniaz dès juin
tl	Thierry Carrard
CFF	Nadia Mettraux-Bermudez

Membres avec voix consultative

Service de la mobilité du Canton	Anne Salina Gianinazzi
Office fédéral des transports	Jonas Anklin

Responsable opérationnel de la CTV

Gabriel Maillard

Le Comité de direction s'est réuni 7 fois en 2010 ; les grands thèmes abordés et décisions importantes prises ont été :

- acceptation de la répartition de recettes 2008 et 2009
- acceptation des indemnités de vente 2008 et 2009
- acceptation des comptes 2008 et 2009
- système de répartition des recettes (SYRR): mise en place du processus d'adaptation SYRR
- approbation de la clé de répartition provisoire 2010
- projet d'extension de fin 2010
- partenariats commerciaux et touristiques
- cahier des charges de la commission de contrôle des données
- étude sur l'utilisation de la Lausanne-Transport-card (LTC) et prit acte de la non représentativité en raison du faible taux de réponses.

Organe de révision

La révision des comptes de la CTV a été confiée à la fiduciaire OFISA à Lausanne.

4. Groupes de travail

Commission de contrôle des données

Au cours de cette année, le groupe a principalement travaillé sur le calendrier de bouclage 2010 ainsi que sur le cahier des charges de la commission lié à l'extension de fin 2010

Groupe Marketing

Durant 2010, le groupe a travaillé principalement sur la mise en place d'un plan marketing qui sera ensuite développé ultérieurement avec l'extension prévue à fin 2010.

Groupe tarif et zonage

En 2010, le groupe a travaillé principalement sur la mise en place et la réalisation de l'extension de fin 2010, sur les détails du zonage et des réseaux des ETC et la définition de la nouvelle grille tarifaire.

Groupe répartition des recettes

Le groupe répartition des recettes a élaboré les règles et mis en place les conditions de réalisation nécessaires pour l'évolution de la clé de répartition des recettes et en particulier du remplacement du versement forfaitaire des recettes en faveur des zones urbaines de Lausanne et Morges par un système basé sur les transbordements entre ETC comportant des ruptures tarifaires. Pour que le système soit représentatif de la situation de la CTV étendue, les enquêtes dans le terrain ont été reportées en automne 2011.

5. Chiffre d'affaire et répartition 2010

Introduction

Les recettes réparties en 2010¹ s'élèvent à près de Fr. 94.8 millions contre Fr. 86.9 millions l'année précédente soit une augmentation de Fr. 7.9 millions (9.1%).

Description de la méthode de répartition des recettes

Les recettes sont tout d'abord réparties au sein des différentes zones tarifaires grâce à l'identification des zones de validité des titres de transport vendus, c'est-à-dire à la consommation réelle des prestations de transport.

Les recettes zonales sont ensuite réparties parmi les opérateurs proposant un service dans la zone. Pour cette étape, ce sont les données des comptages des voyageurs et voyageurs-kilomètres transmises par chaque entreprise qui servent de clé de répartition. Afin de tenir compte de la composition du prix de la prestation de transport, soit la valeur de la prise en charge et la valeur de la distance parcourue, une pondération 60/40 est appliquée aux données voyageurs/voyageurs-kilomètres.

A partir de l'extension du périmètre de fin 2007, il s'est avéré qu'au bouclage 2008, les recettes dans les zones urbaines étaient insuffisantes pour indemniser de façon satisfaisante les entreprises partenaires opérantes dans ces zones. Il a donc été décidé par le CoDir que le 20% des recettes des autres zones (régionales) soit retiré pour être redistribué dans les zones 11 et 12 en 2008, puis 11, 12 et 30 en 2009.

Cette solution a été définie comme transitoire pour boucler les comptes 2008 et 2009. En 2010, cette solution a également été reprise. Etant donné les importantes tâches liées à l'extension de la CTV et la difficulté de réaliser en automne 2010 les enquêtes de terrain indispensables, le Codir a décidé de repousser la mise en place d'une nouvelle méthodologie au bouclage 2011.

Répartition du chiffre d'affaires 2010

Les recettes entre les 5 entreprises participantes de la CTV sont les suivantes :

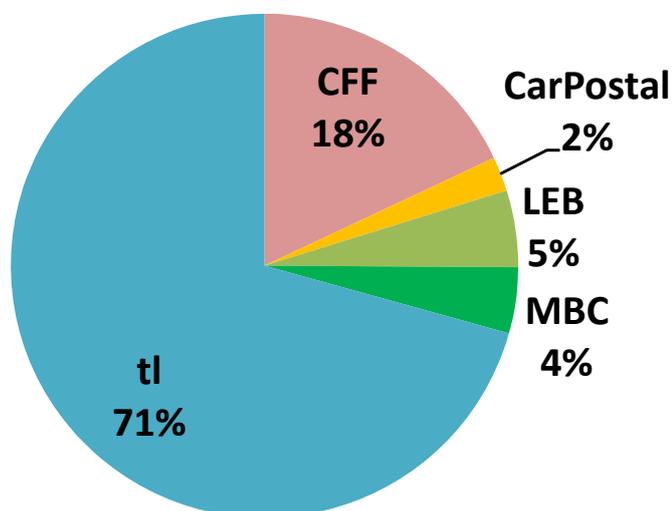
Société	Recettes réparties 2010	Recettes réparties 2009	différence %
CFF	17'028'342.30	12'046'872.41	41.4%
CarPostal	2'092'161.07	1'772'790.80	18.0%
LEB	4'658'221.97	4'481'841.08	3.9%
MBC	4'007'499.54	4'032'249.01	-0.6%
tl	67'001'162.79	64'525'237.39	3.8%
Totaux	94'787'387.67	86'858'990.69	9.1%

Les forts accroissements des recettes CFF sont à mettre en relation avec l'extension de fin 2007. Les effets cumulés de l'achat d'abonnements annuels du service direct juste avant l'extension et le changement de tarif et la méthode statistique (HOP) utilisée par les CFF² expliquent le report des recettes partielles sur l'année 2010.

¹ Les recettes réparties comprennent les ventes de l'année 2009 moins les transitoires 2010-2011 plus les transitoires accumulés à fin 2008.

² Les enquêtes sont effectuées en continu mais l'interprétation des enquêtes prend en compte les modifications que 18 mois après la survenance de l'évènement.

Recettes réparties 2010



6. Comptes de fonctionnement 2010

Description budget	Dépenses	Canton VD	Entreprises
Entreprise gérante	150'206	57'371	92'835
Salaires et charges sociales	280'096	140'048	140'048
Amélioration Système de répartition de recettes	778'000	389'000	389'000
Communication et promotions	106'690		106'690
Autres charges	93'735		93'735
Total Frais de fonctionnement	1'408'727	586'419	822'308

7. Chiffres-clés

Le chiffre d'affaires correspond au chiffre d'affaires effectif sans le service direct.

	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
	2009*	2010*
TOTAL	87'353'545	97'576'223

	2009	2010
Kilomètres de réseau	866	866
Nombre de communes desservies	199	199
Nombre de zones tarifaires	45	45
Total voyageurs transportés	91 millions	99 millions
Total voyageurs/kilomètres**	280 millions	308 millions
Distance moyenne par voyageur ***	3.08 km	3.11 km

* Y compris transitoires et hors recettes directes.

** Le total « voyageurs/kilomètres » correspond au nombre de kilomètres cumulés par les voyageurs transportés.

*** Il s'agit de la distance moyenne parcourue par voyageur transporté lors d'un trajet partiel en transports publics.

ANNEXE AU RAPPORT ANNUEL 2010

Extension de la Communauté tarifaire vaudoise

Après décembre 2007, une nouvelle extension de la CTV a eu lieu le 12 décembre 2010.

Cette extension prévoit les axes géographiques suivants :

- Ouest : région de Nyon jusqu'à la frontière du Canton de Genève.
- Nord : région d'Yverdon-les-Bains jusqu'à la frontière du Canton de Neuchâtel, la Vallée de Joux et la Broye Vaudoise.
- Est : région de la Riviera jusqu'à Villeneuve.

Ces trois secteurs d'extension ont fait l'objet d'études détaillées effectuées conjointement et ont rejoint simultanément la CTV le 12 décembre 2010. Cette extension à fin 2010 permet ainsi à 93% des Vaudois de bénéficier « du bon ticket » qui permet de voyager sur les lignes de toutes les entreprises participantes (auparavant env. 60%).

Comité de pilotage (CoPil) de l'extension de la CTV

est constitué comme suit en 2010 :

Service de la mobilité du Canton	Anne Salina Gianinazzi, Présidente
CTV	Roger Perrin, Chef de projet
CFF	Nadia Mettraux-Bermudez, François Gatabin et Roberta Marcionni (selon les sujets traités dans les séances)
CarPostal	Jean-Charles Lagniaz
VMCV	Ulrich Wüger
MOB/MVR	Hans-Jürg Spirgi
MBC	Michel Pernet
LEB	Ulysse Gachet
tl	Thierry Carrard
TRAVYS	Daniel Reymond
TPN et NSTCM	Richard Zaugg
Office fédéral des transports	Jonas Anklin

Le Comité de pilotage s'est réuni 10 fois en 2010 afin d'aborder les grands thèmes liés à cette nouvelle extension et fixé les principes dans les domaines suivants :

- Tarif et zonage :
 - o Finalisation de la grille tarifaire commune et des dispositions tarifaires
 - o Traitement des zones chevauchantes avec d'autres communautés tarifaires (unireso, onde verte et frimobil)
 - o Coordination avec les produits communs au service direct
 - o Mise à jour du plan de zones
 - o Partenariats commerciaux et extension du contrat avec Railway
- Communication :
 - o Plan de communication lié à l'extension
 - o Plan média
 - o Identité visuelle et supports clients (brochures, plans, tarifs, fourres abonnements, etc.)
- Adaptation des systèmes de vente
- Unification des règles de contrôle
- Adaptation du système de répartition de recettes
- Contrat constitutif de la société simple « communauté tarifaire vaudoise » et Convention avec le Canton de Vaud

Ces objets spécifiques ont été traités par des groupes de travail ad hoc sous la coordination du chef de projet.

Boucllement des recettes de la période du 12.12.2010 au 31.12.2010 :

Société	Recettes réparties pour la période du 12 au 31 décembre 2010
AVJ	4'698.-
CarPostal	189'161.-
CFF	2'342'181.-
LEB	230'518.-
MBC	192'287.-
Goldenpass	129'645.-
NStCM	52'229.-
TL	3'038'484.-
TPN	109'909.-
TRAVYS	183'395.-
VMCV	327'767.-

Charges d'exploitation de la période :

Les charges d'exploitation afférentes à la période du 12.12.2010 au 31.12.2010 ont été comptabilisées de la manière suivante :

-Charges fixes, salaires, locations

Sur le compte d'exploitation 2010 de la CTV à 5 membres.

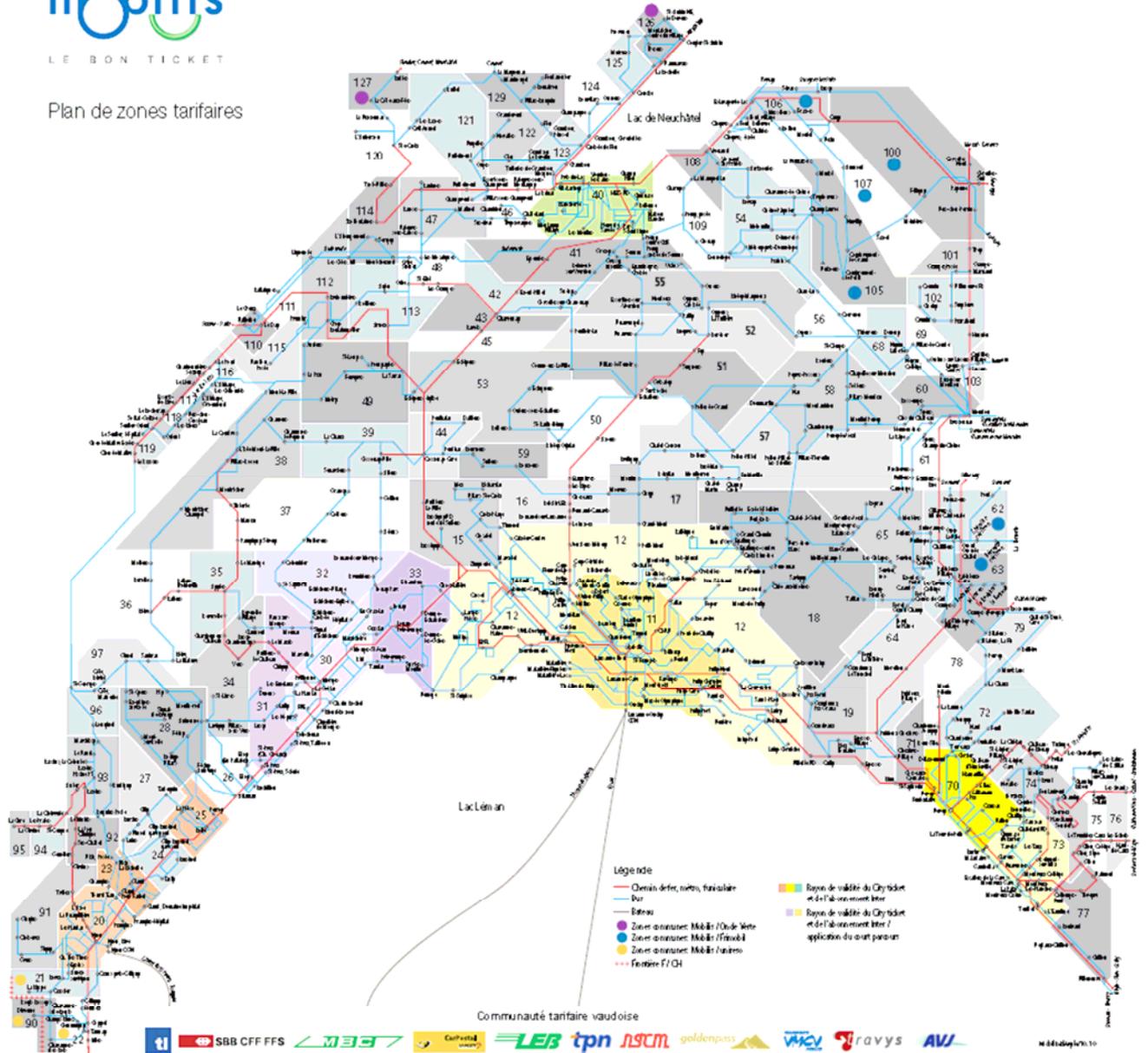
-Charges spécifiques liées à l'extension de la CTV à 11

Sur le compte d'exploitation 2011 de la CTV à 11 membres.

Plan de zones valable dès le 12 décembre 2010 :



Plan de zones tarifaires





L E B O N T I C K E T

communauté tarifaire vaudoise

